



Gilles PENNELLE

**Député français au Parlement européen
Président du groupe RN au Conseil régional de Bretagne**

31 mars 2025

Condamnation de Marine Le Pen : un coup d'Etat judiciaire contre la démocratie

La condamnation aujourd'hui de Marine Le Pen à 5 ans d'inéligibilité avec exécution immédiate est un tournant dans la vie politique de la 5ème République.

Les Français découvrent qu'ils ont perdu leur souveraineté au détriment d'un gouvernement des juges.

Rappelons que c'est par une décision censée être rendue « au nom du peuple français » qu'une candidate créditée de 37% des suffrages au premier tour des élections présidentielles, personnalité politique préférée des Français, est pourtant interdite de se présenter devant les électeurs.

Cette décision ouvre une crise démocratique majeure.